

# Bulletin de Saint-Georges

BULLETIN N° 248



NOVEMBRE 2012

## Eglise Saint-Georges

Quai Fulchiron 69005 Lyon

site internet : [www.eglisesaintgeorges.org](http://www.eglisesaintgeorges.org)

adresse courriel : [secretariatsaintgeorges@gmail.com](mailto:secretariatsaintgeorges@gmail.com)

Logement des prêtres : Maison Sainte-Blandine (MSB) 12 bis rue Sala 69002 Lyon 04 72 77 07 90

|              |                         |                |                                                                        |
|--------------|-------------------------|----------------|------------------------------------------------------------------------|
| Recteur :    | abbé Hugues de MONTJOYE | 06 65 23 07 92 | <a href="mailto:abbedemontjoye@gmail.com">abbedemontjoye@gmail.com</a> |
| Chapelains : | abbé Timothée PATTYN    | 06 60 77 87 19 | <a href="mailto:abbepattyn@gmail.com">abbepattyn@gmail.com</a>         |
|              | abbé Laurent SPRIET     | 06 14 18 07 61 | <a href="mailto:laurent.spriet@free.fr">laurent.spriet@free.fr</a>     |

## La Communion des saints

**L**e mois de novembre est une bonne occasion pour méditer sur ce mystère de notre foi. Un article du credo qui passe presque inaperçu et pourtant, quel beau mystère ! On est tenté de dire qu'il en est presque le couronnement. Dire : je crois à la communion des saints, c'est proclamer la victoire de l'œuvre salvifique accomplie par le Christ. Par son sacrifice, le Christ réconcilie les hommes avec Dieu. C'est non seulement par Lui, mais en Lui que s'opère cette réconciliation. Unis à Dieu, nous sommes par là même unis les uns aux autres. Saint Paul évoque dans un passage célèbre ce mystère, qui touche aussi bien au mystère eucharistique qu'au mystère de l'Eglise. « Corpus verum » et « corpus mysticum » ne parlent toujours que du Corps du Christ. Voici ce que dit saint Paul : « *La coupe de bénédiction que nous bénissons n'est-elle pas une*

*communion au sang du Christ ? Le pain que nous rompons n'est-il pas une communion au corps du Christ ? Puisqu'il y a un seul pain, la multitude que nous sommes forme un seul corps, car tous nous participons au pain unique.* » (1 Cor 10, 16-17) Les Pères de l'Eglise ont abondamment commenté ces versets à la richesse inépuisable.

C'est donc dans le Christ que s'enracine la communion de saints. Pour le dire autrement : il n'y a pas de communion réelle en dehors du Christ. L'allégorie de la vigne et des sarments (Jn 15) le dit aussi à sa manière. En contrepoint, l'œuvre du diable est de diviser (c'est la signification même de son nom), d'opposer ce qui était fait pour être uni.

L'homme, créé à l'image de Dieu est un être personnel, donc de relation, et qui s'épanouit dans la relation, ce que les Anciens exprimaient en disant que l'homme

est un « animal social ». Si chacune des trois Personnes divines est parfaite, elle n'existe non plus que dans la relation qui l'unit aux deux autres. L'homme, lui, étant créature et non Créateur, est une personne imparfaite et créée de telle sorte qu'elle est en elle-même incomplète : il lui faut son complément, voulu par Dieu. « *Dieu créa l'homme à son image ; homme et femme Il les créa* » (Gn1,27). Là où certains voient une radicale inégalité, où d'autres voient une absolue indifférenciation, nous voyons une merveilleuse complémentarité, œuvre d'un Dieu Amour, dont toutes les œuvres reflètent cet Amour premier. Sur ce point comme sur bien d'autres, nous ne pouvons que constater que la vision chrétienne de l'homme se situe sur une crête entre deux abîmes.

Ainsi la communion des saints répond au désir le plus

profond de l'homme car il est ancré dans le plan de son Créateur. Nous sommes faits pour vivre ensemble et non isolés, dans l'amour qui unit et non dans la haine et toutes ses filles que sont la jalousie, l'envie, la rancune, la rivalité, etc.

Qui n'a goûté la joie d'aimer et d'être aimé ? Ceux qui en auraient été privés depuis leur jeunesse sont comme des aveugles de naissance : ils ont droit à la lumière et ils doivent croire le témoignage de ceux qui la voient, en attendant que leurs yeux ne s'ouvrent. Comment ne pas penser ici à certains témoignages bouleversant comme celui de Tim Guénard dans son livre « Plus fort que la haine » ? Ceux qui ont goûté la joie de l'amour de Dieu ou du prochain peuvent témoigner que rien n'égale sur terre en force et en beauté cette passion de l'amour, la plus noble de toute. « Qui voudrait vivre sans ami ? » disait déjà Aristote. Quelle joie de vivre au milieu de ceux qu'on aime et qui nous aiment ou au moins de se savoir aimé et d'aimer en retour ! C'est cela la communion des saints. C'est l'amour qui unit tous ceux vivent dans la charité, amour surnaturel de Dieu et du prochain. C'est l'union des cœurs et des âmes de tous les saints du ciel, du purgatoire (on parle à juste titre des « saintes âmes du purgatoire ») et

de la terre (en s'adressant aux chrétiens, ressuscités avec le Christ par le baptême, saint Paul les appelait en vérité : « les saints » ; un rappel de leur être nouveau et de leur vocation). Sur la terre, nous apparaissions un jour, certains traversent la vie comme un éclair, d'autres comme une étoile filante, mais tous nous connaissons un levant et un couchant, une aurore et un crépuscule. Un peu plus tôt, un peu plus tard, quelle importance finalement ? Sur le chemin qui mène à Dieu, certains marchent un peu plus vite que d'autres. Mais l'important est de savoir où nous sommes appelés, et où nous voulons aller. L'important c'est de savoir aussi que les dons de Dieu sont sans repentance. Ceux que nous avons aimés ici bas et qui nous ont déjà quitté sont toujours vivants. Nous ne les oublions pas, en particulier dans nos prières, que ce soit pour prier pour eux ou pour réclamer leurs suffrages

Quelle chose admirable que Dieu, dans sa Sagesse et sa Magnificence, aie voulu que perdure ce doux lien de la charité entre les enfants des hommes ! L'amour que les saints se portent entre eux, et en premier lieu qu'ils portent à Notre Mère du Ciel, ne fait pas injure à Dieu. Nous savons même que celui qui dit aimer Dieu

et qui n'aime pas son frère est un menteur (cf 1 Jn 4,20). L'amour de Dieu et l'amour du prochain ne sont pas en concurrence mais croissent ou dépérissent ensemble. Les bienheureux au Ciel ne nous oublient pas sur notre terre d'exil, et nous ne devons pas oublier nos chers disparus, ni d'ailleurs les pauvres âmes délaissées du purgatoire. Quelle fête ce sera au ciel de découvrir le visage de tous ceux qui ont prié et offert des sacrifices pour nous, peut-être sans nous connaître ! La joie de chacun fera la joie de tous, et le Christ sera glorifié dans les élus qui chanteront d'un seul cœur -et en chœur- l'éternel *Sanctus*. Fra Angelico le représente joliment dans la fresque bien connue de la ronde des élus.

Le Christ est venu sur la terre précisément pour rassembler les enfants de Dieu dispersés par le péché. Si bien que saint Thomas d'Aquin va jusqu'à dire que la fin de tous les dons de Dieu est l'union des hommes dans le Christ.

Aussi, si nous voulons goûter, dès ici-bas et plus tard au ciel, la joie de la communion, nous devons nous approcher de Dieu et vivre de la grâce.

Abbé Hugues de Montjoye +

Recteur

**Dimanche 11 novembre à 9h :**

**Dédicace de l'église Saint-Georges**

par le cardinal Barbarin

*(Une garderie s'occupera des petits)*

suivie d'un **grand repas paroissial** au lycée Don Bosco

**Inscriptions obligatoires avant le 31 octobre.**

**Toute aide est encore la bien venue, pour les derniers préparatifs ou le rangement. Contacter Marie-Odile Bonfils : 06 38 66 45 27 ou [mobonfils@orange.fr](mailto:mobonfils@orange.fr).**

**Neuvaine à Saint-Georges pour préparer la Dédicace :**

*à réciter chaque jour du vendredi 2 au samedi 10 novembre*

**S**aint Georges, par votre martyre, vous avez témoigné de la sainteté de Dieu et de l'inviolabilité de sa loi. Que votre exemple et votre intercession nous obtienne de Dieu d'être fidèles aux promesses de notre baptême. Obtenez-nous le courage d'être comme vous témoins du Christ, par une vie chrétienne authentique, enracinée dans la foi, soulevée par l'espérance et consumée par le feu de l'Amour de Dieu. *Terminer par l'invocation : Saint Georges, priez pour nous (trois fois) + 1 Pater, 3 Ave, 1 Gloria*

# Mois des âmes du purgatoire

## RAPPELS : *Indulgences pour les défunts*

Les indulgences sont la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà pardonnée. À certaines conditions, le fidèle acquiert cette rémission, pour lui-même ou pour les défunts, par le ministère de l'Église qui, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue le trésor des mérites du Christ et des saints. (Compendium, 312) Pour gagner l'indulgence plénière, en plus d'exclure toute affection au péché, même véniel, il est requis d'accomplir l'œuvre indulgenciée et de remplir les trois conditions : confession sacramentelle, communion eucharistique et prière aux intentions du Souverain Pontife. Les trois conditions peuvent être remplies plusieurs jours avant ou après l'accomplissement de l'œuvre prescrite ; cependant, il convient de recevoir la communion et de prier aux intentions du Souverain Pontife le jour même où l'on accomplit l'œuvre.

### Du 1<sup>er</sup> au 8 NOVEMBRE :

Une indulgence plénière, **applicable seulement aux âmes du Purgatoire**, est accordée au fidèle :

- qui visite dévotement le cimetière et prie pour les défunts, ne serait-ce que mentalement, **entre le 1<sup>er</sup> et le 8 novembre**.
- le jour où est célébrée la **commémoration de tous les fidèles défunts** (ou bien, avec le consentement de l'Ordinaire, le dimanche précédent ou suivant, ou le jour de la solennité de la Toussaint), visite pieusement une église ou un oratoire et y récite le Pater et le Credo.

**Source** : *Pénitencerie Apostolique, Manuel des Indulgences, Rome, 1999-2000, concessions 29 et 33.*

## Intercession des âmes du purgatoire

(tiré de : *Le Grand Moyen de la prière* de Saint Alphonse de Liguori)

Y a-t-il lieu de se recommander aux âmes du Purgatoire ? Certains répondent qu'elles ne peuvent pas prier pour nous. Ils s'appuient sur l'autorité de saint Thomas pour qui ces âmes, se purifiant au milieu des souffrances, nous sont inférieures et, de ce fait, elles ne sont point « intercesseurs, mais bien plutôt des gens pour qui l'on prie ». Cependant beaucoup d'autres docteurs, tels que Bellarmin, Sylvius, le Cardinal Gotti, etc... affirment le contraire comme très probable : on doit pieusement croire que Dieu leur fait connaître nos prières afin que ces saintes âmes prient pour nous, en sorte qu'il se fasse entre elles et nous un bel échange de charité : nous prions pour elles et elles prient pour nous.

Ce qu'a écrit le Docteur Angélique, à savoir qu'elles ne sont pas en situation de prier, n'est pas absolument contraire à cette dernière opinion, comme le font remarquer Sylvius et Gotti : autre chose, en effet, est de ne pas être à même de prier par situation et autre chose de ne pas pouvoir prier. Ces saintes âmes ne sont pas habilitées à prier de par leur situation, c'est vrai, parce que, comme dit saint Thomas, elles sont là en train

de souffrir, elles sont inférieures à nous et elles ont besoin au plus vite de nos prières. Elles peuvent pourtant fort bien prier pour nous parce que ce sont des âmes amies de Dieu. Si un père qui aime tendrement son fils le tient enfermé pour le punir de quelque faute, ce fils n'est plus alors en situation de prier pour lui-même, mais pourquoi ne pourrait-il pas prier pour les autres et espérer obtenir ce qu'il demande en vertu de l'affection que lui porte son père ? De même les âmes du Purgatoire sont très aimées de Dieu et confirmées en grâce. Rien ne peut leur interdire de prier pour nous.

L'Église, c'est vrai, n'a pas coutume de les invoquer et d'implorer leur intercession, parce qu'ordinairement elles ne connaissent pas nos demandes. Mais l'on peut croire pieusement (comme on l'a dit) que le Seigneur leur fait connaître nos prières. Alors, elles qui sont remplies de charité, ne manquent certainement pas de prier pour nous. Quand sainte Catherine de Bologne désirait quelque grâce, elle recourait aux âmes du Purgatoire, et elle se voyait vite exaucée. Elle certifiait que beaucoup de grâces qu'elle n'avait pas obtenues par l'intercession des saints, elle les avait ensuite reçues par l'intercession

des âmes du Purgatoire.

Que l'on me permette de faire une digression au bénéfice de ces saintes âmes. Si nous voulons obtenir le secours de leurs prières, il est bon que nous-mêmes nous nous efforcions de les secourir par nos prières et nos œuvres. J'ai dit : il est bon, mais il faut ajouter que c'est là une obligation chrétienne : la charité nous demande, en effet, de secourir le prochain chaque fois qu'il a besoin d'être aidé et que nous pouvons le faire sans que cela nous pèse beaucoup. Or, il est certain que les âmes du Purgatoire sont aussi notre prochain. Bien qu'elles ne soient plus en ce monde, elles continuent pourtant de faire partie de la communion des Saints. « Car les âmes des justes à la mort, dit saint Augustin, ne sont pas séparées de l'Église ». Saint Thomas le déclare encore plus clairement : la charité qui est due aux défunts passés à l'autre vie en état de grâce est une extension de cette charité que nous devons à notre prochain d'ici-bas : « Le lien de la charité qui unit entre eux les membres de l'Eglise, n'embrasse pas seulement les vivants, mais aussi les morts qui ont quitté ce monde en état de charité ». Nous devons donc secourir, dans toute la mesure du possible, ces saintes

âmes : elles sont aussi notre prochain, et même leurs besoins étant encore plus grands que ceux de notre prochain d'ici-bas, il semble donc que, sous ce rapport, soit encore plus grand notre devoir de leur venir en aide.

Or, en quelle nécessité se retrouvent ces saintes prisonnières ? Il est certain que leurs peines sont immenses. Le feu qui les consume, dit saint Augustin, est plus douloureux que toutes les souffrances qui nous puissent affliger en cette vie. « Plus douloureux est ce feu que tout ce que l'on peut avoir à souffrir en cette vie ». Saint Thomas est du même avis et il ajoute que ce feu est identique à celui de l'Enfer. « C'est par le même feu qu'est tourmenté le damné et purifié l' élu ». Ceci concerne la peine du sens, mais beaucoup plus grande encore est la peine du dam, c'est-à-dire la privation de la vue de Dieu pour ses saintes épouses. Non seulement l'amour naturel mais aussi l'amour surnaturel, dont elles brûlent pour Dieu, poussent ces âmes avec une grande force à vouloir s'unir à leur souverain bien. S'en voyant empêchées par leurs fautes, elles en éprouvent une douleur très amère. Si elles pouvaient mourir, elles en mourraient à chaque instant. Selon saint Jean Chrysostome, cette privation de Dieu les fait souffrir infiniment plus que la peine du sens : « Mille feux de l'enfer réunis ne feraient pas autant souffrir que la seule peine du dam ». Ces saintes épouses préféreraient donc endurer tout autre supplice plutôt que d'être privées, un seul instant, de cette union tant désirée avec Dieu. C'est pourquoi, dit le Docteur Angélique, la souffrance du Purgatoire surpasse toutes les douleurs de cette vie : « Il faut que la peine du Purgatoire excède toute peine de cette vie ».

Denis le Chartreux rapporte qu'un défunt, ressuscité par l'intercession de saint Jérôme, dit à saint Cyrille de Jérusalem que tous les tourments de cette terre ne sont que soulagement et délices à côté de la plus petite peine du Purgatoire : « Si l'on compare tous les tourments du monde à la plus petite peine du Purgatoire, ce sont des consolations ». Et il ajoute : « Si quelqu'un avait éprouvé ces souffrances, il préférerait

endurer plutôt toutes les peines du monde, subies ou à subir par les hommes jusqu'au jugement dernier, que d'être soumis un seul jour à la plus petite des peines du Purgatoire ». Ce qui fait dire à saint Cyrille que ces peines sont les mêmes que celles de l'Enfer quant à leur intensité, la seule différence étant qu'elles ne sont pas éternelles. Les douleurs de ces âmes sont donc très grandes. D'autre part, elles ne peuvent pas se soulager elles-mêmes. Comme le dit Job : « Il les lie avec des chaînes, ils sont pris dans les liens de l'affliction » (Jb 36, 8).

Ces saintes Reines sont déjà destinées à entrer dans le Royaume mais leur prise de possession est différée jusqu'au terme de leur purification. Elles ne peuvent pas réussir par elles-mêmes (au moins pleinement, si l'on veut accorder crédit à certains docteurs, selon qui ces âmes peuvent tout de même par leurs prières obtenir quelque soulagement) à se libérer de leurs chaînes, tant qu'elles n'ont pas pleinement satisfait à la justice divine. Un moine cistercien dit un jour, depuis le Purgatoire, au sacristain de son monastère : « Aidez-moi par vos prières, je vous en supplie, parce que de moi-même je ne peux rien obtenir ». Cela est conforme au mot de saint Bonaventure : « Leur état de mendicité les empêche de se libérer », c'est-à-dire que ces âmes sont si pauvres qu'elles n'ont pas de quoi acquitter leurs dettes. Par contre, il est certain et même de foi que nous pouvons soulager ces saintes âmes par nos suffrages personnels et surtout par les prières recommandées dans l'Eglise. Je ne sais donc pas comment on peut excuser de péché celui qui néglige de les secourir tout au moins par ses prières. Si nous ne nous y décidons pas par devoir, que ce soit au moins à cause du plaisir que nous procurons à Jésus Christ : c'est avec joie qu'il nous voit nous appliquer à libérer ces chères âmes pour qu'il les ait avec lui en Paradis. Faisons-le aussi à cause des grands mérites que nous pouvons acquérir par notre acte de charité à leur égard ; en retour, elles nous sont très reconnaissantes et apprécient le grand bienfait que nous leur accordons, en les soulageant de leurs peines et en leur obtenant d'anticiper leur entrée dans la Gloire.

Lorsqu'elles y seront parvenues, elles ne manqueront pas de prier pour nous.

Si le Seigneur promet sa miséricorde à ceux qui se montrent miséricordieux envers leur prochain : « Heureux les miséricordieux car ils obtiendront miséricorde » (Mt 5, 7), ils ont bonne raison d'espérer leur salut ceux qui s'appliquent à aider ces saintes âmes si affligées et si chères à Dieu. Jonathan, après avoir sauvé les Hébreux par sa victoire sur les ennemis fut condamné à mort par son père Saül pour avoir goûté du miel malgré sa défense, le peuple se présenta devant le roi et cria : « Est-ce que Jonathan va mourir, lui qui a opéré cette grande victoire en Israël ? » (1 S 14, 45). Ainsi devons-nous justement espérer que, si l'un d'entre nous obtient par ses prières qu'une âme sorte du Purgatoire et entre au Paradis, cette âme dira à Dieu : Seigneur, ne permets pas que se perde celui qui m'a délivrée des tourments ! Et si Saül accorda la vie à Jonathan à cause des supplications du peuple, Dieu ne refusera pas le salut éternel à ce fidèle à cause des prières d'une âme, qui est son épouse. Bien plus, selon saint Augustin : Ceux qui auront, en cette vie, le plus secouru ces saintes âmes, Dieu fera en sorte, s'ils vont au Purgatoire, qu'ils soient davantage secourus par d'autres.

Observons ici qu'en pratique, c'est un puissant suffrage en faveur des âmes du Purgatoire que d'entendre la messe pour elles et de les y recommander à Dieu par les mérites de la passion de Jésus Christ : « Père éternel, je t'offre ce sacrifice du Corps et du Sang de Jésus-Christ, avec toutes les souffrances qu'il a endurées durant sa vie et à sa mort ; et par les mérites de sa Passion, je te recommande les âmes du Purgatoire, particulièrement etc... » Et c'est aussi un acte de grande charité que de recommander aussi en même temps les âmes de tous les agonisants.

La question que nous nous sommes posée à propos des âmes du Purgatoire - à savoir si elles peuvent ou non prier pour nous et donc s'il est avantageux ou non de faire appel à leurs prières - ne se pose certainement pas pour les saints.

## Prière à Notre-Dame de Montligeon

**N**otre Dame libératrice, prenez en pitié tous nos Frères défunts, spécialement ceux qui ont le plus besoin de la miséricorde du Seigneur. Intercédez pour tous ceux qui nous ont quittés afin que s'achève en eux l'œuvre de l'Amour qui purifie. Que notre prière unie à celle de toute l'Eglise leur obtienne la joie qui surpasse tout désir et apporte, ici-bas, consolation et réconfort à nos frères éprouvés ou désemparés. Mère de l'Eglise, aidez-nous, pèlerins de la terre à mieux vivre chaque jour notre passage vers la Résurrection. Guérissez-nous de toute blessure du cœur et de l'âme. Faites de nous des témoins de l'Invisible, déjà tendus vers les biens que l'œil ne peut voir, des apôtres de l'espérance semblables aux veilleurs de l'aube. Refuge des pécheurs et Reine de tous les saints, rassemblez-nous tous un jour, pour la Pâque éternelle, dans la maison du Père, par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

### Conseil de lecture pour novembre :

***Traité du Purgatoire (Sainte Catherine de Gênes)*** éd. de l'Emmanuel, 125 p. 8 €

\*\*\*\*\*

## Est-ce important d'évangéliser ?

**L**e synode des évêques sur « la nouvelle évangélisation » s'est clôturé le 28 octobre dernier à Rome. Nous attendons désormais « l'exhortation apostolique post-synodale » qui sera publiée suite à cette assemblée. Elle nous livrera les bons fruits de la réflexion et de la prière du pape et des évêques réunis autour de lui. En attendant cette publication, nous pouvons relire l'exhortation du pape Paul VI « sur l'évangélisation dans le monde moderne », parue le 8 décembre 1975 sous le titre « Evangelii nuntiandi ». Le contenu de ce document du magistère de l'Eglise n'est pas « périmé ».

Je relève avec vous un passage important de ce texte. Il se trouve au paragraphe 80<sup>ème</sup>. Après avoir rappelé que les techniques d'évangélisation sont certes bonnes mais que les plus perfectionnées ne sauraient remplacer l'action nécessaire de l'Esprit-Saint, le pape Paul VI relève qu'il existe au sein même l'Eglise « un manque de ferveur » dû notamment à des erreurs colportées par des personnes qui se réclament des enseignements du

Concile Vatican II. « C'est ainsi, dit le pape, qu'on entend dire trop souvent, sous diverses formes : (...) pourquoi annoncer l'Evangile puisque tout le monde est sauvé par la droiture du cœur ? » Ce à quoi Paul VI répond : « *Proposer le Christ et son Royaume, plus qu'un droit, est un devoir de l'évangéliste*. Et c'est aussi un droit des hommes ses frères de recevoir de lui l'annonce de la Bonne Nouvelle du salut. Ce salut, Dieu peut l'accomplir en qui Il veut par des voies *extraordinaires* que lui seul connaît. Et cependant, *si son Fils est venu, ce fut précisément pour nous révéler, par sa parole et par sa vie, les chemins ordinaires du salut*. Et il nous a ordonné de transmettre aux autres cette révélation avec la même autorité que lui. Il se serait pas inutile que chaque chrétien et chaque évangéliste approfondisse dans la prière cette pensée : les hommes pourront se sauver aussi par d'autres chemins, grâce à la miséricorde de Dieu, même si nous ne leur annonçons pas l'Evangile ; *mais nous, pouvons-nous nous sauver si par négligence, par peur, par honte (ce que saint Paul appelait "*

*rougir de l'Evangile* ") ou par suite d'idées fausses nous omettons de l'annoncer ? »

Aussi nous pouvons nous interroger sérieusement : notre ferveur apostolique est-elle grande aujourd'hui ? Le feu de l'Esprit-Saint qui consumait les Apôtres brûle-t-il dans nos cœurs ? Est-ce que chacun de nous peut dire, avec saint Paul, la charité me presse d'annoncer le Christ sauveur ? Sommes-nous suffisamment certains de la solidité de notre foi pour en témoigner ? Croyons-nous, à tort, que toute personne est déjà automatiquement sauvée et qu'elle n'a pas besoin du Christ ? Pouvons-nous obtenir la vie éternellement bienheureuse si nous n'évangélisons pas ? Pouvons-nous participer à la béatitude éternelle si nous gardons captive et secrète la connaissance de Jésus ?

Au fond, le cri de saint Paul est toujours d'actualité : « Malheur à moi si je n'évangélise pas ! » (1 Co 9, 16). Puissions-nous l'entendre et en faire notre devise quotidienne.

Abbé Laurent Spriet +

## Psaume 41

**C**omme le cerf soupire après les sources d'eau, ainsi mon âme soupire après toi, ô Dieu.

Mon âme a soif de Dieu, du Dieu vivant : quand irai-je et paraîtrai-je devant la face de Dieu ?

Mes larmes sont ma nourriture jour et nuit, pendant qu'on me dit sans cesse : " Où est ton Dieu ? "

Je me rappelle, - et à ce souvenir mon âme se fond en moi, - quand je marchais entouré de la foule, et que je m'avançais vers la maison de Dieu, au milieu des cris de joie et des actions de grâces d'une multitude en fête !

Pourquoi es-tu abattue, ô mon âme, et t'agites-tu en moi ? Espère en Dieu, car je le louerai encore, lui, le salut de ma face et mon Dieu!

Mon âme est abattue au dedans de moi ; aussi je pense à toi, du pays du Jourdain, de l'Hermon, de la

montagne de Misar.

Un flot en appelle un autre, quand grondent tes cataractes ainsi toutes tes vagues et tes torrents passent sur moi.

Le jour, le Seigneur commandait à sa grâce de me visiter; la nuit, son cantique était sur mes lèvres, j'adressais une prière au Dieu de ma vie.

Maintenant je dis à Dieu mon rocher : "Pourquoi m'oublies-tu ? Pourquoi me faut-il marcher dans la tristesse, sous l'oppression de l'ennemi ?

Je sens mes os se briser, quand mes persécuteurs m'insultent, en me disant sans cesse : " Où est ton Dieu "

Pourquoi es-tu abattue, ô mon âme, et t'agites-tu en moi ? Espère en Dieu, car je le louerai encore, lui, le salut de ma face et mon Dieu.

## Commentaire de Saint Augustin sur le psaume 41

**I**l y a longtemps, mes frères, que mon âme voudrait s'épanouir avec vous dans la parole de Dieu, et vous saluer en celui qui est notre secours et notre salut. Ecoutez donc par notre intermédiaire ce que dit le Seigneur, et avec nous réjouissez-vous en lui, en sa parole, en sa vérité, en sa charité. Le Psaume dont nous voulons vous parler aujourd'hui, est en accord avec l'ardeur de vos désirs. C'est par un saint désir en effet qu'il commence; et le chancre s'écrit : « Comme le cerf altéré brame après les sources d'eau vive, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu ! » (Ps. XLI, 2). Qui donc parle ainsi ? C'est nous, si nous voulons. Pourquoi chercher ailleurs celui qui parle, quand tu peux être toi-même ce que tu cherches ? Toutefois, ce n'est point un seul homme, mais bien tout un corps. C'est le corps du Christ, ou l'Eglise (Colos. I, 24). Il est vrai qu'on ne trouve point le même désir chez tous ceux qui entrent dans l'Eglise : et néanmoins ceux qui ont goûté combien le Seigneur est doux, et retrouvé cette douceur dans ce cantique, ne doivent pas croire que cette faveur est pour eux seuls ; mais qu'ils se persuadent que cette semence est répandue dans le champ du Seigneur, par toute la terre, et que les chrétiens disent avec une certaine unité : « Comme le cerf altéré brame après les sources d'eau

vive, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu ». On peut en effet, sans erreur, appliquer ces paroles aux catéchumènes, qui s'empressent d'arriver à la grâce du baptême. De là tient qu'on leur chante solennellement ce psaume, afin qu'ils soupirent après cette source de la rémission des péchés. « Comme le cerf brame après les fontaines d'eau vive ». Qu'il en soit ainsi, et que cette interprétation, qui est vraie, qu'autorisent nos solennités, soit reçue dans l'Eglise. Toutefois, mes frères, il me semble que le baptême n'assouvit pas chez les fidèles cet ardent désir; qu'il ne sert qu'à l'attiser davantage, s'ils savent bien en quel lieu ils voyagent comme étrangers, et où leur pèlerinage doit aboutir. (...)

Stimulons donc notre intelligence, et comprenons-le, puisqu'il est chanté pour nous. Que nous faut-il comprendre ? En le chantant, quelle intelligence veut-on nous en donner ? J'ose bien dire : « Les perfections invisibles de Dieu sont devenues visibles depuis la création du monde, par tout ce qui a été fait » (Rom. I, 20). Entrez donc avec moi, mes frères, dans une sainte avidité, prenez part à mon désir. Aimons ensemble, ayons soif ensemble et courons ensemble aux sources de l'intelligence. Soupirez comme le cerf après cette fontaine; et, sans parler de cette source de la rémission des péchés, après laquelle

soupirent nos catéchumènes, soupirez, nous qui sommes baptisés, après cette autre fontaine dont l'Écriture dit ailleurs : « C'est en vous qu'est la source de la vie ». Source qui est aussi une lumière, « puisque c'est à votre lumière que nous verrons la lumière » (Ps. XXXV, 10). Si donc il est source et lumière, il est aussi intelligence, car il apaise dans une âme la soif de la science; et quiconque a de l'intelligence est éclairé par une certaine lumière, qui n'est ni corporelle, ni charnelle, ni extérieure, mais intérieure. Il y a donc, mes frères, une certaine lumière intérieure qui manque à l'homme dépourvu d'intelligence. Aussi l'Apôtre conjure-t-il ainsi ceux qui soupirent après cette source d'eau vive, et qui en goûtent quelque peu : « Désormais, ne marchez plus comme les Gentils qui s'avancent dans la vanité de leurs pensées, qui ont l'esprit plein de ténèbres, entièrement éloignés de la vie de Dieu, à cause de l'ignorance qui est en eux et de l'aveuglement de leur cœur » (Eph. IV, 17, 18). Si donc leur intelligence est obscurcie, c'est-à-dire s'ils sont dans les ténèbres parce qu'ils ne comprennent point, il suit de là que l'intelligence est une lumière. Cours donc à la fontaine, soupire après les sources d'eau vive. C'est en Dieu qu'est la source de la vie et la source intarissable : c'est de son

flambeau que nous vient une lumière qui ne s'obscurcira jamais. Soupirez après cette lumière, après cette fontaine, lumière que tes yeux ne connaissent point, lumière à laquelle tu dois préparer l'œil de ton âme, fontaine où ne peut se désaltérer que la soif intérieure. Cours à cette fontaine, soupirez après ses eaux ; mais n'y cours point d'une manière telle quelle, ni comme tout animal peut y courir; cours-y comme le cerf. Qu'est-ce à dire, comme le cerf ? Qu'il n'y ait rien de pesant dans ta course, mais qu'elle soit légère, que tes désirs soient vifs. Le cerf est pour nous un modèle de vitesse.

Peut-être n'est-ce point l'agilité seulement, mais d'autres qualités encore que l'Écriture veut nous signaler chez les cerfs. Écoutez ce qu'ils ont encore de spécial. Ils tuent les serpents ; et, après les avoir tués, ils sont brûlés d'une soif plus ardente, la mort des serpents les précipite plus rapidement encore vers les fontaines. Pour toi, les serpents sont tes vices : donne la mort aux serpents de l'iniquité, et tu n'en auras que plus soif de la vérité. L'avarice souffle peut-être à ton âme une parole de ténèbres, elle siffle contrairement à la parole de Dieu, contrairement au précepte du Seigneur. Et comme l'on te dit : Dédaigne un tel gain, ne commets point l'iniquité si tu préfères l'iniquité, au lieu de dédaigner un gain temporel, tu aimes mieux être mordu par le serpent que le tuer toi-même. Mais dans cette faveur que tu as pour tes vices, pour tes convoitises, pour ta cupidité, en un mot pour ton serpent, comment reconnaîtrai-je ce désir qui te précipitera vers les sources d'eau vive ? Surchargé du poison de la malice, comment pourras-tu recourir aux sources de la sagesse ? Extermine donc en toi ce qui est

contraire à la vérité ; et quand il n'y aura plus chez toi nulle convoitise mauvaise, n'en demeure point là, comme s'il ne te restait rien à désirer. Il y a toujours quelque point où tu dois t'élever; si déjà tu as obtenu de n'avoir plus aucune entrave en toi-même. Mais si tu es du nombre des cerfs, tu me diras peut-être : Dieu sait que je ne suis point avare ni désireux du bien d'autrui, que je ne brûle point des feux de l'adultère, que je ne sens en mon âme ni haine ni envie contre qui que ce soit, et autres choses semblables. Tu me diras encore : Je n'ai point ces défauts; et tu cherches peut-être où sera ton plaisir. Désire ce qui pourra te plaire, soupirez après les sources d'eau vive. Dieu a de quoi te rassasier, te combler, quand tu viendrais à lui avec la soif et l'agilité du cerf qui a tué des serpents.

Il est encore une remarque à faire au sujet du cerf. On dit que les cerfs, et quelques-uns affirment l'avoir vu, car on n'oserait rien écrire de semblable si on ne l'avait vu ; on dit donc que des cerfs marchant en troupes, ou cherchant à la nage d'autres contrées, appuient l'un sur l'autre le poids de leurs têtes de sorte que l'un ouvre la marche, que ceux qui suivent reposent leurs têtes sur lui; et de même ceux qui suivent sur ceux qui les devancent, et ainsi jusqu'au dernier ; que le dernier, fatigué au premier rang du poids de sa tête, revient derrière, afin de laisser au suivant le fardeau qu'il portait, et de se rendre compte de sa fatigue, en donnant sa tête à porter, comme le faisaient les autres. C'est ainsi que tour à tour, portant ce qu'ils ont de trop lourd, ils achèvent le voyage sans se quitter. N'est-ce point au cerf que l'Apôtre fait allusion quand il dit : « Portez mutuellement vos fardeaux, et vous accomplirez la loi du Christ ? » (Gal. VI, 2).

Un tel cerf, affermi dans la foi, qui ne voit point ce qu'il croit, qui désire comprendre ce qu'il aime, souffre des contradictions de qui ne sont point des cerfs, qui ont l'intelligence obscurcie, qui sont plongés dans les ténèbres intérieures et aveuglés par de coupables convoitises. Ils vont même jusqu'à dire insolemment à l'homme de foi qui ne peut montrer ce qu'il croit : « Où est donc ton Dieu ? » (Ps. XLI, 4). Écoutons ce qu'a opposé à ces paroles ce cerf qu'il nous faut imiter, si nous le pouvons. D'abord il exprime l'ardeur de sa soif : « Comme le cerf », dit-il, « brame après eau de fontaine, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu ». Mais est-ce pour s'y baigner que le cerf brame après les eaux ? Jusque-là nous ne savons si c'est pour y ou s'y baigner. Écoute ce qui suit et ne questionne plus : « Mon âme a soif de vous, qui êtes le Dieu vivant ». Cette parole : « Comme le cerf brame après l'eau des fontaines, ainsi, mon âme soupire après vous, ô mon Dieu » (Id, 2, 3), je la répète ici : « Mon âme a soif de vous, ô Dieu, source de vie ».

Quelle est la cause de sa soif ? « Quand apparaîtrai-je devant la face de Dieu ? » Arriver, apparaître : voilà ce qui attise ma soif. J'ai soif dans mon pèlerinage, soif dans ma course : je serai désaltéré à mon arrivée. Mais, « quand arriverai-je ? » Ce qui est court aux yeux de Dieu, est bien long pour mes désirs. « Quand apparaîtrai-je devant la face de Dieu ? » C'est ce même désir qui lui fait pousser ailleurs cette exclamation : « Je n'ai fait au Seigneur qu'une seule demande, c'est d'habiter tous les jours de ma vie dans la maison du Seigneur ». Pourquoi ? « Afin », dit-il, « de contempler la beauté du « Seigneur ». — « Quand viendrai-je et apparaîtrai-je devant la face de Dieu ? »

## LA COMMUNION DES SAINTS

(tiré du Catéchisme de l'Eglise Catholique n° 946 à 959)

946 Après avoir confessé " la sainte Église catholique ", le Symbole des apôtres ajoute " la communion des

saints ". Cet article est, d'une certaine façon, une explication du précédent : " Qu'est-ce que l'Église sinon

l'assemblée de tous les saints ? ". La communion des saints est précisément l'Église.

**947** " Puisque tous les croyants forment un seul corps, le bien des uns est communiqué aux autres (...) Il faut de la sorte croire qu'il existe une communion des biens dans l'Église. Mais le membre le plus important est le Christ, puisqu'Il est la tête (...) Ainsi, le bien du Christ est communiqué à tous les membres, et cette communication se fait par les sacrements de l'Église " (S. Thomas d'A., symb. 13). " Comme cette Église est gouvernée par un seul et même Esprit, tous les biens qu'elle a reçus deviennent nécessairement un fonds commun " (Catech. R. 1, 10, 24).

**948** Le terme " communion des saints " a dès lors deux significations, étroitement liées : " communion aux choses saintes, *sancta* " et " communion entre les personnes saintes, *sancti* ". " *Sancta sanctis !* (Ce qui est saint pour ceux qui sont saints) " est proclamé par le célébrant dans la plupart des liturgies orientales lors de l'élévation des saints Dons avant le service de la communion. Les fidèles (*sancti*) sont nourris du Corps et du Sang du Christ (*sancta*) afin de croître dans la communion de l'Esprit Saint (*Koinônia*) et de la communiquer au monde.

## **I. La communion des biens spirituels**

**949** Dans la communauté primitive de Jérusalem, les disciples " se montraient assidus à l'enseignement des apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières " (Ac 2, 42) : La *communion dans la foi*. La foi des fidèles est la foi de l'Église reçue des apôtres, trésor de vie qui s'enrichit en étant partagé.

**950** La *communion des sacrements*. " Le fruit de tous les sacrements appartient à tous. Car les sacrements, et surtout le Baptême qui est comme la porte par laquelle les hommes entrent dans l'Église, sont autant de liens sacrés qui les unissent tous et les attachent à Jésus-Christ. La communion des saints, c'est la communion des sacrements (...). Le nom de communion peut s'appliquer à chacun d'eux, car chacun d'eux nous unit à Dieu (...). Mais ce nom convient mieux à l'Eucharistie qu'à tout autre, parce que c'est elle principalement qui consomme cette communion " (Catech. R. 1, 10, 24).

**951** La *communion des charismes* : Dans la communion de l'Église, l'Esprit Saint " distribue aussi parmi les fidèles de tous ordres (...) les grâces spéciales " pour l'édification de l'Église (LG 12). Or, " à chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en

vue du bien commun " (1 Co 12, 7).

**952** " *Ils mettaient tout en commun* " (Ac 4, 32) : " Tout ce que le vrai chrétien possède, il doit le regarder comme un bien qui lui est commun avec tous, et toujours il doit être prêt et empressé à venir au secours de l'indigent et de la misère du prochain " (Catech. R. 1, 10, 27). Le chrétien est un administrateur des biens du Seigneur (cf. Lc 16, 1. 3).

**953** La *communion de la charité* : dans la *sanctorum communio* " nul d'entre nous ne vit pour soi-même, comme nul ne meurt pour soi-même " (Rm 14, 7). " Un membre souffre-t-il ? tous les membres souffrent avec lui. Un membre est-il à l'honneur ? tous les membres prennent part à sa joie. Or vous êtes le Corps du Christ, et membres chacun pour sa part " (1 Co 12, 26-27). " La charité ne cherche pas ce qui est à elle " (1 Co 13, 5 ; cf. 10, 24). Le moindre de nos actes fait dans la charité retentit au profit de tous, dans cette solidarité avec tous les hommes, vivants ou morts, qui se fonde sur la communion des saints. Tout péché nuit à cette communion.

## **II. La communion de l'Église du ciel et de la terre**

**954** *Les trois états de l'Église*. " En attendant que le Seigneur soit venu dans sa majesté accompagné de tous les anges et que la mort détruite, tout lui soit soumis, les uns parmi ses disciples continuent sur terre leur pèlerinage ; d'autres, ayant achevé leur vie, se purifient encore ; d'autres enfin sont dans la gloire contemplant 'dans la pleine lumière, tel qu'il est, le Dieu un en trois Personnes' " (LG 49) : Tous cependant, à des degrés divers et sous des formes diverses, nous communions dans la même charité envers Dieu et envers le prochain, chantant à notre Dieu le même hymne de gloire. En effet, tous ceux qui sont du Christ et possèdent son Esprit, constituent une seule Église et se tiennent mutuellement comme un tout dans le Christ (LG 49).

**955** " L'union de ceux qui sont encore en chemin avec leurs frères qui se sont endormis dans la paix du Christ ne connaît pas la moindre intermittence ; au contraire, selon la foi constante de l'Église, cette union est renforcée par l'échange des biens spirituels " (LG 49).

**956** *L'intercession des saints*. " Étant en effet plus intimement liés avec le Christ, les habitants du ciel contribuent à affermir plus solidement

l'Église en sainteté (...). Ils ne cessent d'intercéder pour nous auprès du Père, offrant les mérites qu'ils ont acquis sur terre par l'unique Médiateur de Dieu et des hommes, le Christ Jésus (...). Ainsi leur sollicitude fraternelle est du plus grand secours pour notre infirmité " (LG 49) : Ne pleurez pas, je vous serai plus utile après ma mort et je vous aiderai plus efficacement que pendant ma vie (S. Dominique, mourant, à ses frères). « Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre » (Ste. Thérèse de l'Enfant-Jésus, verba).

**957** *La communion avec les saints*. " Nous ne vénérons pas seulement au titre de leur exemple la mémoire des habitants du ciel ; nous cherchons bien davantage par là à renforcer l'union de toute l'Église dans l'Esprit grâce à l'exercice de la charité fraternelle. Car tout comme la communion entre les chrétiens de la terre nous approche de plus près du Christ, ainsi la communauté avec les saints nous unit au Christ de qui découlent, comme de leur chef, toute grâce et la vie du Peuple de Dieu lui-même " (LG 50) :

Le Christ, nous l'adorons, parce qu'il est le fils de Dieu ; quant aux martyrs, nous les aimons comme disciples et imitateurs du Seigneur, et c'est juste, à cause de leur dévotion incomparable envers leur roi et maître ; puissions-nous, nous aussi, être leurs compagnons et leurs condisciples (S. Polycarpe, mart. 17).

**958** *La communion avec les défunts*. " Reconnaisant dès l'abord cette communion qui existe à l'intérieur de tout le corps mystique de Jésus-Christ, l'Église en ses membres qui cheminent sur terre a entouré de beaucoup de piété la mémoire des défunts dès les premiers temps du christianisme en offrant aussi pour eux ses suffrages ; car 'la pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, est une pensée sainte et pieuse' (2 M 12, 45) " (LG 50). Notre prière pour eux peut non seulement les aider mais aussi rendre efficace leur intercession en notre faveur.

**959** *Dans l'unique famille de Dieu*. " Lorsque la charité mutuelle et la louange unanime de la Très Sainte Trinité nous font communier les uns aux autres, nous tous, fils de Dieu qui ne faisons dans le Christ qu'une seule famille, nous répondons à la vocation profonde de l'Église " (LG 51).



# Le Cadran de la Garde d'Honneur



Quand Jésus confie à Sainte Marguerite-Marie la mission de promouvoir dans l'univers entier, le culte de son divin Cœur, il précise comment il entend que ce culte soit pratiqué ; il lui dit entre autres choses :

**« Je prends un singulier plaisir à voir mon amour honoré sous la figure d'un cœur de chair. Je désire que l'image en soit exposée en public, afin de toucher par là le cœur insensible des hommes. »**

Il ajoute :

**« Partout où cette image sera exposée pour y être singulièrement honorée, elle y attirera toutes sortes de bénédictions. »**

Répondant à cet appel, la Garde d'honneur a pris pour emblème un cadran horaire au centre duquel est représenté le Cœur de Jésus.

Au dessus du Cadran brille la devise de l'Œuvre :

**VIVE + JÉSUS !**

Vient ensuite la légende :

**« GLOIRE, AMOUR, REPARATION**

**AU COEUR DE JESUS »,**  
résumant en elle-même le but de la  
« Garde d'honneur du Sacré-

Cœur », qui veut consoler le Cœur de Jésus, se souvenant de la parole du Psaume 68 : **« Mon cœur n'attend plus que des outrages et des douleurs ; j'ai désiré, mais en vain quelqu'un qui compatît à mes maux ; j'ai cherché des consolateurs et je n'en ai pas trouvé ».**

Au milieu, le Cœur de Jésus, vrai cœur de chair, percé de la lance, est entouré de 12 étoiles, celles-ci portant les 12 heures du cadran. Autour du Cœur s'inscrivent les noms des Associés. **« Je veux former autour de mon Cœur une couronne de douze étoiles composée de mes plus chers et fidèles serviteurs »** a dit Jésus à sainte Marguerite-Marie.

Le Cœur de Jésus, placé au centre, comme un radieux soleil, anime et vivifie le monde des âmes par sa lumière et sa chaleur.

Les 12 étoiles, illuminées par ce Cœur, rappellent « les douze apôtres, ces douze fondements de la Jérusalem céleste, ornée de douze portes formées de douze perles précieuses » (Apocalypse 21,21). Elles rappellent aussi les douze fruits de l'arbre de la vie et les douze heures que le Père de famille accorde aux ouvriers pour travailler à sa vigne

Tout part du centre, tout y converge. La création entière, sortie de Dieu, y rentre par le Cœur de Jésus, vivant sanctuaire de la divinité. Plus les circonférences se rapprochent du foyer, plus elles participent à son influence ; plus les âmes s'avancent vers le divin Cœur, plus elles sont vivifiées, illuminées, transformées.

Avant d'atteindre le Sacré-Cœur et d'y pénétrer, elles devront passer, il est vrai, « par la grande tribulation » (Apocalypse 7, 14).

Une haie d'épines se présente, des flots de sang coulent d'une large Blessure ; mais au-delà, c'est la « vision de paix » (hymne de la Dédicace), le royaume de l'éternel bonheur ! Qui ne voudrait militer pendant les douze heures de la vie pour y arriver ? Surtout lorsque, grâce aux condescendances de l'amour infini, les combattants de la onzième heure peuvent mériter le salaire de ceux qui ont porté le poids du jour et de la chaleur !

A sa demande d'engagement dans l'Association L'Heure de Présence au Cœur de Jésus, on écrit le nom avec l'initiale du prénom, à l'heure choisie par le nouvel Associé, ou si la place manque, à une autre heure, quelle qu'elle soit.

Le Cadran s'expose dans un oratoire, une chapelle ou dans l'église.

Quand un Cadran est rempli, on ne le détruit pas, il est conservé dans le cadre, derrière celui qu'on lui substitue.

Aux 12 heures du Cadran, correspondent des Patrons spéciaux en l'union desquels les Associés offrent leur Heure de Présence au Cœur de Jésus : A midi ou à minuit : Notre-Dame du Sacré-Cœur

- 1 heure : Saint Joseph et les Saints
- 2 heures : les Justes de la terre
- 3 heures : les Séraphins
- 4 heures : les Chérubins
- 5 heures : les Trônes
- 6 heures : les Dominations
- 7 heures : les Vertus
- 8 heures : les Puissances
- 9 heures : les Principautés
- 10 heures : les Archanges
- 11 heures : les Anges.

**Pour tout renseignements concernant la Garde d'Honneur à Saint-Georges :**

Marie-Odile Bonfils, zélatrice : 06 38 66 45 27 ou [mobonfils@orange.fr](mailto:mobonfils@orange.fr)

**Ou plus largement sur la GH en France et à l'étranger :** <http://www.gardedhonneurduacrecoeur.org/>

# Des indulgences plénières pendant l'Année de la foi

Encourager la connaissance et l'amour de la foi catholique

**A** l'occasion de l'Année de la foi, qui s'ouvrira jeudi prochain, 11 octobre, et se terminera le 24 novembre 2013, la Pénitencerie apostolique a émis un décret pour enrichir d'« indulgences particulières » une série d'« exercices de piété » à accomplir tout au long de cette période pour favoriser la connaissance et l'amour de la foi catholique.

Selon les termes du décret, émis le 5 octobre dernier, « les dispositions » de la Pénitencerie sont établies à la demande du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation et conformément aux désirs du Pape » pour encourager les fidèles à « la connaissance et à l'amour de la doctrine de l'Eglise catholique » et afin que ceux-ci en obtiennent « des fruits spirituels plus nombreux ».

Quarante-cinq ans après une première « année de la foi » promulguée par Paul VI (1967), visant à « faire mémoire du 19<sup>ème</sup> centenaire du martyre des apôtres Pierre et Paul, » le décret précise que cette nouvelle « Année », est une invitation au Peuple de Dieu à « s'unir au successeur de Pierre » pour faire mémoire du « précieux don de la foi ».

Ainsi, « en cette heure de très profonds changements auxquels l'humanité est soumise », ajoute-t-il, durant cette période « il sera donné à tous les fidèles l'opportunité de confesser sa foi en le Seigneur

Ressuscité... dans les cathédrales et dans les églises du monde entier ; chez eux et dans leurs familles, pour que chacun sente la forte exigence de mieux connaître et de transmettre aux générations futures la foi de toujours ».

Par ailleurs, « tous les fidèles, individuellement et communautairement, seront appelés à témoigner ouvertement leur foi aux autres dans les circonstances particulières de la vie quotidienne », comme le veut « la nature sociale de l'homme », rappelle le décret en citant la déclaration du Concile sur la liberté religieuse, *Dignitatis humanae* (1965).

Durant cette Année de la foi, qui marque les 50 ans de l'ouverture du concile Vatican II, il est recommandé aux fidèles une lecture et la méditation des actes issus des assises ou des articles du Catéchisme.

Le décret précise que tout fidèle pourra acquérir « l'indulgence plénière » des peines attachées à ses péchés, en suffrage des défunts, ainsi que tout « vrai » repentir qui, après s'être dument confessé, aura prié aux intentions du pape.

« En vertu du pouvoir conféré par le Christ », explique le décret, tous ceux qui se plieront aux prescriptions particulières » de cette indulgence en tireront bénéfice, et les conditions à suivre sont au nombre de quatre :

- assister à au moins trois prédications de mission, ou à trois leçons sur les Actes du concile Vatican II et sur les articles du Catéchisme ;

- prendre part à une cérémonie, se recueillir ou réciter le Notre Père, le Credo, les invocations à la Vierge, aux apôtres ou aux autres saints, à chaque fois qu'on entre en pèlerin dans une basilique papale, une catacombe, une cathédrale ou un sanctuaire désigné par l'ordinaire du lieu ;

- assister à la messe ou aux vêpres, où l'on peut professer sa foi, chaque fois que le dira l'ordinaire du lieu et durant les solennités ;

- renouveler ses promesses de baptême à chaque fois que l'on visite un baptistère.

Il est également précisé aux fidèles que : « dans des occasions solennelles, les évêques et clercs dûment délégués pourront accorder la bénédiction papale » à laquelle est attachée l'indulgence plénière.

Enfin, le décret précise également que les fidèles repentis, légitimement empêchés de prendre part aux cérémonies fixées et de se rendre dans les lieux prescrits (en raison de la clôture monastique, de leur situation carcérale, de leur état de santé ou d'une assistance permanente aux malades), pourront s'unir par la pensée et le cœur, à travers la radio et la télévision, aux interventions du pape et des évêques, en récitant le Notre-Père ou le Credo, en priant ou en offrant leurs souffrances aux intentions liées à cette Année de la foi.

ROME, lundi 8 octobre 2012

[ZENIT.org](http://ZENIT.org)

## Veillée pour la Vie naissante Samedi 1<sup>er</sup> décembre de 18h00 à 19h30

En union avec le Pape et de nombreux diocèses de France et du monde, il s'agit de demander au Seigneur « sa grâce et sa lumière pour la conversion des cœurs et donner un témoignage ecclésial commun pour une culture de la vie et de l'amour. »

Dans la joie bienveillante et le climat d'heureuse attente qui caractérisent le temps de l'Avent, nous vivons cette prière sous le mode de l'action de grâces pour le don de la vie et de l'intercession pour son respect à tous les stades de son développement. Cette prière sera bien sûr ouverte à tous.

Après les vêpres du premier dimanche de l'Avent (18h00), cette prière pour la vie naissante se poursuivra par « une adoration eucharistique afin de remercier le Seigneur qui, par le don de lui-même, a donné sens et valeur à chaque vie humaine, mais aussi pour invoquer sa protection sur chaque être humain appelé à vivre. » (Extrait de la lettre du Vatican du 14 juin 2010 sur la prière pour la vie)

## Mission du 8 décembre

Nous allons profiter de l'afflux de touristes à Lyon lors des fêtes du 8 décembre pour témoigner de notre foi. Comme pour les journées du patrimoine, l'église sera ouverte non-stop du matin au soir. Vous pouvez vous inscrire sur le tableau des permanences sur le site de la paroisse, ou venir à tout moment pour prier, accueillir, faire visiter.

- **vendredi 7 décembre :**

- ✓ messe chantée le à 18h30
- ✓ adoration du Saint-Sacrement TOUTE LA NUIT (19h30-7h)
- ✓ adoration méditée pour la Garde d'Honneur du Sacré-Cœur de 19h30 à 20h30, suivie de l'adoration silencieuse

- **samedi 8 décembre :**

- ✓ messe "Rorate" chantée à 7h entièrement à la lueur des cierges
- ✓ concert de polyphonies de la renaissance et chants grégoriens à la Vierge Marie à 17h par le chœur "O Virgo Clemens". Entrée gratuite
- ✓ messe solennelle de l'Immaculée Conception à 18h30 suivie de la procession à Fourvière
- ✓ église ouverte jusqu'à 23h

- **dimanche 9 décembre :**

- ✓ concert de polyphonies de la renaissance et chants grégoriens à la Vierge Marie à 17h par le chœur "O Virgo Clemens". Entrée gratuite

## Nouvelles de l'abbé Toussaint DAMAN

« *Que ma langue s'attache à mon palais, si je ne me souviens de toi...* » (Ps 137, 6). Très chers paroissiens et amis de l'église saint Georges, vous méritez bien que j'emprunte ces mots du psalmiste pour vous redire ma très sincère gratitude pour le second beau souvenir que vous m'avez donné de vivre lors de mon dernier séjour parmi vous pendant l'été de mi-juillet à fin août 2012. J'aurai bien voulu pouvoir vous écrire plus tôt, mais le déménagement du petit séminaire interdiocésain saint Paul de Tionkuy où j'ai passé les cinq premières années de mon ministère sacerdotal m'a occupé les jours qui ont suivi mon retour de France. Et puis, une fois rentré dans mon diocèse d'origine (Nouna), je devrai encore refaire la valise pour quitter le Burkina Faso, mon pays, et rejoindre l'université catholique de l'Afrique de l'ouest en Côte d'Ivoire où j'ai commencé à recevoir, depuis le début du mois d'octobre, les cours de philosophie. Plaise à Dieu, je vous

enverrai à un prochain numéro des nouvelles de ma nouvelle vie de prêtre étudiant en Côte d'Ivoire. En attendant cette occasion, permettez-moi de vous redire ma gratitude pour « le pain de la terre » et « le pain du ciel » partagés ensemble l'été passé dans votre « paroisse » chaleureusement hospitalière, généreuse et pieuse. En un peu moins d'un mois et demie, plusieurs familles visitées et puis mille et une grâces reçues dans l'eucharistie, dans le sacrement de la réconciliation et celui des malades et bien sûr la prière du chapelet et le salut au saint sacrement sans oublier les pèlerinages à Ars, à La Salette, à Lourdes et à la Grande Chartreuse où j'ai pu emporter dans ma valise et dans mon cœur ces mots si profonds : « *Stat Crux dum volvitur orbis* » (La Croix reste fixe tandis que le monde bouge et change). Que de souvenirs que Dieu a daigné me donner de vivre avec vous et grâce à votre générosité ! La Providence, dit-on, n'intervient directement que dans

les cas particuliers, dans l'ordinaire de la vie, elle se manifeste à nous indirectement à travers les causes secondes. Vous aurez donc été pour moi, chers amis de saint Georges, prêtres et fidèles, ses instruments efficaces de la Providence qui m'a permis de voyager jusqu'à vous et de retourner dans la joie chez les miens. Vous avez donné gratuitement, que Dieu vous comble au-delà de vos dons.

Un merci particulier, à l'abbé Hugues de Montjoye et à ses chapelains qui m'ont invité et accueilli dans leur communauté et qui, avec vous chers fidèles, ont préparé mon séjour. Désormais une amitié sacerdotale profonde me lie à eux et à l'abbé Tancrede Leroux chez qui, d'ailleurs, l'un d'eux a eu la gentillesse de me conduire pour y passer une nuit. C'est pour eux et pour chacun de vous, chers fidèles de saint Georges, que je prie Notre Dame d'Afrique la même qui est à Fourvière. Oremus pro invicem !

Abbé Toussaint DAMAN

UCAO/UUA 08BP 22ABIDJAN08 Cote d'Ivoire.

Mail : [tousdaman@yahoo.fr](mailto:tousdaman@yahoo.fr)

Téléphone : 0022558929761

# Annonces diverses



**Missels, livres, CD** : Nous rappelons qu'il est important de suivre la messe avec un missel. Des missels sont en vente à la sacristie : missel quotidien et vespéral (49 €), missel grégorien latin-français (très utile pour la schola), ainsi que d'autres missels : de voyage, pour enfants, grands ou petits. Nous avons aussi quelques ouvrages de formation doctrinale ou spirituelle, et maintenant aussi des CD de l'abbaye de Fontgombault. Le « magasin » se trouve dans le placard de la chapelle

de Saint-Joseph (derrière l'orgue). Il sera ouvert juste après les messes pendant 5 minutes ou sur demande. Nous trouvons enfin régulièrement des missels oubliés à l'église. N'oubliez pas de les réclamer et surtout pensez à METTRE VOTRE NOM DEDANS. Merci.

**Equipe Sainte Marthe** le « panier du curé », pour porter des repas ou des courses à la MSB. Merci d'avance. Proposez votre aide à *Caroline Manhès* : [cma69600@gmail.com](mailto:cma69600@gmail.com)

**Equipe Ménage** Pour le ménage à l'église (une semaine sur trois), le vendredi matin ou le samedi

Prochaines dates : **samedi 10 novembre**, samedi 1<sup>er</sup> décembre, jeudi 20 décembre.

Proposez votre aide à *Catherine Beligné* : [secretariatsaintgeorges@gmail.com](mailto:secretariatsaintgeorges@gmail.com)

**Equipe Bricolage** Proposez votre aide au secrétariat

**Equipe Ouvroir** Pour l'entretien des ornements d'église, proposez votre aide à *Anne-Marie Roussel* : [rousselbam@gmail.com](mailto:rousselbam@gmail.com)

**Equipe Linge d'église** Pour le lavage et le repassage des linges d'autel, nappes, aubes et surplis, proposez votre aide à *Cécile de La Rochefoucauld* : [petitsmousses@petitsmousses.fr](mailto:petitsmousses@petitsmousses.fr)

**Fleurs** Proposez votre aide à *Brigitte Horiot* : [bhoriot@gmail.com](mailto:bhoriot@gmail.com)

**Garderie** : Vous pouvez vous inscrire pour assurer un tour de garderie, soit directement sur le tableau à la crypte, soit en ligne sur : <http://doodle.com/wdmeqpcxi7hmttrr> ou appeler Sophie Durand. La garderie se tenant à la crypte, il est préférable que les enfants soient déposés en passant directement par la petite porte du bas (côté nord). Si vous voulez vous débarrasser de quelques jeux ou livres d'enfants qui puissent servir à la garderie, vous pouvez les déposer directement à la crypte (une caisse de jeux est prévue à cet effet). *Responsable de la garderie* : *Sophie Durand* : 06 89 46 07 07



## Chorales :

### • Chorale polyphonique :

Les **répétitions** ont lieu le mercredi soir de 20h à 21h, ainsi que le dimanche avant la messe à 10h précises à la crypte. Un petit chœur existe également pour la messe de 19h. Répétitions le vendredi soir à 20h15 et le dimanche à 18h.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Sarah Lyonnet : 06 65 01 42 82



### • Chœur grégorien :



- ✓ pour les hommes : Répétitions vendredi soir de 19h30 à 20h15 à l'église (sauf premier vendredi du mois) et dimanche à 9h30 à l'église.
- ✓ Pour les femmes : en fonction de la demande. Nous demander.

## Servants de Messe

Pour garçons ayant fait leur première communion.

**Répétitions** : **mercredi 21 et samedi 24 novembre de 14h30 à 15h30**

La sortie des enfants de chœur aura lieu du lundi 5 (matin) au mardi 6 novembre (soir) à l'abbaye du Barroux.

Merci de confirmer ou d'infirmer la présence de vos enfants





## SUITE DES TRAVAUX à Saint-Georges :

Vous avez certainement constaté avec satisfaction les derniers travaux d'électricité. Les progrès sont plus que notables dans le chœur et les chapelles latérales. La nef doit encore voir quelques améliorations.

Nous espérons faire également rapidement des travaux dans la **grande salle du bas** (ancien local scout), de manière à y faire une salle agréable pour les cours divers (étudiants, lycéens...), pour les répétitions de chorale, pour la garderie, etc. L'électricité est déjà refaite, mais il reste beaucoup à faire pour le sol et les murs. L'avancement des travaux dépendra des finances (nous attendrons pour la fin des travaux de sonorisation et pour la suite des vitraux du collège).

C'est pourquoi **nous avons relancé une campagne de dons**. Nous savons que les temps sont difficiles (les quêtes s'en ressentent) mais nous croyons que l'investissement en vaut la peine. Merci de votre soutien. Si par ailleurs vous avez des compétences en maçonnerie et que vous puissiez aider, cela pourra permettre de réduire la facture. Merci d'avance. (pour les virements périodiques cf infra pour les coordonnées bancaires de Saint-Georges)

Il est également proposé par les diocèses de France d'effectuer le don versé habituellement à la quête par un prélèvement régulier, qui permet de délivrer un reçu fiscal et ainsi d'augmenter de façon significative le montant de votre don. Le diocèse vous donne alors des jetons bleus que vous pouvez donner à la quête pour manifester par ce geste votre participation à la messe célébrée. Cela peut être une manière efficace de contrer la crise. Merci d'y réfléchir. N'hésitez pas à nous demander plus de renseignements. Contacter Didier Chambefort, comptable : 06 45 90 44 97 ou dchambefort @ gmail.com



## Pour nous aider

Vous pouvez faire un virement permanent sur le compte de Saint-Georges  
(ou sur le compte ADL-Saint-Georges si vous désirez un reçu fiscal) :

|                              |           |             |        |                                             |      |     |
|------------------------------|-----------|-------------|--------|---------------------------------------------|------|-----|
| 13825                        | 00200     | 08100310958 | 10     | CE RHONE-ALPES                              |      |     |
| c/étab                       | c/guichet | n/compte    | c/rice | domiciliation                               |      |     |
| IBAN                         |           |             |        |                                             |      |     |
| FR76                         | 1382      | 5002        | 008    | 1003                                        | 1095 | 810 |
| BIC                          |           |             |        |                                             |      |     |
| C                            | E         | P           | A      | F                                           | R    | P   |
| P                            | P         | 3           | 8      | 2                                           |      |     |
| Caisse d'Epargne Rhône-Alpes |           |             |        | Intitulé du compte : Ass Sanctuaire Georges |      |     |
| Saint Jean                   |           |             |        | 12 bis rue Sala                             |      |     |
| 5 avenue Adolphe Max         |           |             |        | 69002 Lyon                                  |      |     |
| 69005 Lyon                   |           |             |        |                                             |      |     |
| Tel : 08 20 02 51 90         |           |             |        |                                             |      |     |

**ATTENTION :** Tous ceux qui désirent un reçu fiscal pour leur don à Saint-Georges doivent impérativement le libeller à « A.D.L. Saint-Georges ». Seule l'association diocésaine est habilitée à délivrer des reçus fiscaux. Les dons sont ensuite reversés à St-Georges.

### URGENT :

Famille de Saint-Georges ayant 4 enfants recherche un appartement (F3 à F5 (de 75 m2 à 105 ou +).  
Contacter M. ou Mme Sunbaty au 06 99 25 64 86 ou 06 76 26 36 55. Merci d'avance.

### Recherche d'emploi :

Paroissien 46 ans, marié et père de famille, recherche emploi comme garde d'enfants ou auxiliaire de vie.  
Nous contacter.

### Cours de piano ou d'orgue :

Anne Pinatelle, notre organiste, se propose pour donner des cours d'orgue ou de piano. Concertiste en France et à l'étranger, elle est riche d'une d'expérience de 20 ans d'enseignement de piano.  
Coordonnées : 04 78 25 09 28



## Conférence Saint-Vincent de Paul :

Nous voulons relancer la conférence de saint-Vincent de Paul. (visite aux personnes isolées, âgées, malades, à domicile ou en maison de retraite). Contacter Jean-Baptiste Bernaert : [csvp.saintgeorges@gmail.com](mailto:csvp.saintgeorges@gmail.com)

## Dates à retenir :

- ✓ **Nuit d'adoration** : vendredi 2 novembre de 19h30 à minuit (méditée de 19h30 à 20h30 pour la Garde d'Honneur). Puis vendredi 7 décembre (voir détail dans le bulletin) . Chaque premier vendredi du mois messe votive du Sacré-Cœur chantée à 18h30.
- ✓ **Ménage**: samedi 10 novembre, samedi 1<sup>er</sup> décembre, jeudi 20 décembre (9h30-12h30).
- ✓ **Catéchisme (GS à CM2)** : début et fin à la MSB (9h30 – 11h)
- ✓ **Lycéens** : deux propositions : le lundi de 19h30 à 20h30 ou le mercredi de 20h à 21h. *A la MSB avec l'abbé Spriet : lundis 12 et 26 ou mercredis 14 et 28 novembre*
- ✓ **Etudiants et Jeunes professionnels** : les jeudis 15 et 29 novembre de 19h45 à 22h.
- ✓ **Soirées jeunes couples**: dîner-film-débat (avec un prêtre).  
Première rencontre le jeudi 15 novembre prochain à 20h00, 12bis rue Sala.  
Contact : Clémence Quilton 06 60 21 95 23
- ✓ **Scouts Saint-Louis** (unités non mixtes pour garçons et filles de 8 à 12 ; de 12 à 16 et après 16 ans) : Inscriptions auprès de Xavier Desroche : [xdesroche@gmail.com](mailto:xdesroche@gmail.com)
- ✓ **Groupe de jeunes foyers** : **soirée film-débat avec un prêtre, suivi d'un dîner.**

Contact : Clémence et Thibault Quilton : [clem\\_villard@yahoo.fr](mailto:clem_villard@yahoo.fr) ou 0660219523

**Récollections pour dames** (par l'abbé Spriet) : mardis 4/12, 19/02 et 14/05

## Camps pour les étudiants et jeunes pros :

- ✓ camp ski-spi du dimanche 30 décembre au jeudi 03 janvier
- ✓ pèlerinage à ROME du 22 au 28 avril

## Confirmations : pour enfants **ET ADULTES**

Les confirmations auront lieu le 12 mai. Pour enfants (à partir de 10 ans) et adultes. Si vous êtes adulte et non-confirmé, NE TARDEZ PAS ! LA CONFIRMATION EST UN SACREMENT IMPORTANT, INDISPENSABLE POUR NOTRE VIE CHRETIENNE. Parlez-en autour de vous, si vous connaissez des adultes non confirmés.

## Pèlerinage à Ars :

Pèlerin d'un jour : un vendredi par mois, nous proposons à ceux qui n'ont pas l'occasion, d'aller à Ars et à ceux qui le souhaitent, de se regrouper et d'aller dans ce beau lieu de Miséricorde. Départ 9h devant l'église St Georges, retour : départ d'Ars entre 15h et 15h15 ! Contact impératif : Isabelle Tixier 06 15 40 40 68

Prochaines dates : vendredis 16 novembre et 7 décembre.

## Pèlerinages à Cotignac :

- ✓ mères de famille avec l'abbé Spriet les 14,15 et 16 juin
- ✓ pères de famille avec l'abbé de Montjoye les 5, 6 et 7 juillet.

## Dimanches paroissiaux 2012-2013 (« dimanches de la foi »)

Rappel des dates : 9 décembre, puis 3 février (changement de date), 21 avril, et 23 juin.

## Quêtes impérées :

les quêtes impérées sont des quêtes demandées par le diocèse ou par le Pape au profit de certaines œuvres. Elles sont soit partielles (10 % de la quête revient alors au destinataire, la paroisse garde le reste), soit totale (la quête est entièrement reversée).

- ✓ 20 novembre : Secours Catholique (partielle)

## Adoration Eucharistique

- ✓ Adoration du lundi au vendredi de 17h00 à 18h30
- ✓ *Nuit d'Adoration* **chaque premier vendredi du mois** de vendredi à 19h30 jusqu'au samedi à 9h (en période scolaire, sinon fin à minuit) (inscriptions en ligne sur le site, ou sur le tableau à l'église)



## Chapelet

- ✓ chaque jour du lundi au vendredi à 18h

## Confessions

- mardi, mercredi, et jeudi **de 8h15 à 8h45** (avant les messes de 9h : sauf exception le confesseur est l'abbé Spriet).
- ✓ du lundi au vendredi **de 17h à 18h15** (pendant l'adoration) : sauf exception lundi et vendredi le confesseur est l'abbé Spriet ; mardi, mercredi, et jeudi le confesseur est l'abbé de Montjoye.
  - ✓ le samedi après la messe
  - ✓ le dimanche avant et pendant les messes (sauf empêchement)
  - ✓ sur rendez-vous

*Mieux vaut se confesser pendant la messe que pas du tout, mais il faut néanmoins privilégier les confessions en dehors de la messe si l'on peut.*

## CARNET DE FAMILLE

**Nos joies :** Naissance d'Amaury Menanteau le 02/10. Baptême prévu le 22/12. Toutes nos félicitations aux heureux parents. Nos prières accompagnent toute la famille.

## Horaires des messes

(forme extraordinaire du rite romain) :

| Dimanche et fêtes              | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi                |
|--------------------------------|-------|-------|----------|-------|----------|-----------------------|
| <b>8h30</b><br>(rite lyonnais) | 6h30  |       |          |       | 6h30     |                       |
| <b>10h30</b><br>(grand'messe)  |       | 9h    | 9h       | 9h    |          | 9h<br>(rite lyonnais) |
| <b>19h</b>                     | 18h30 | 18h30 | 18h30    | 18h30 | 18h30    |                       |

## Intentions de prières du pape pour le mois de novembre :

- **Générale** : Pour que les évêques, les prêtres et tous les ministres de l'Evangile rendent un témoignage courageux de fidélité au Seigneur crucifié et ressuscité.
- **Missionnaire** : Pour que l'Eglise, pèlerine sur la terre, resplendisse comme lumière des nations.

# NOVEMBRE 2012 A SAINT-GEORGES

Du lundi au vendredi (en période scolaire) :

- ✓ Adoration et confessions de 17h30 à 18h30 (*pendant les vacances : voir ci-dessous*)
- ✓ Chapelet à 18h

|                                       |                                                               |                                   |                                                                                                                     |
|---------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dimanche 28                           | <b>Fête du Christ-Roi</b>                                     | <b>8h30h<br/>10h30<br/>19h</b>    | <b>Vêpres et salut à 18h</b>                                                                                        |
| Lundi 29                              | de la férie                                                   | 18h30                             | Adoration et confession de 17h à 18h15                                                                              |
| Mardi 30                              | de la férie                                                   | 9h                                |                                                                                                                     |
| Mercredi 31                           | de la férie                                                   | 18h30                             | Adoration et confession de 17h à 18h15                                                                              |
| Jeudi 1 <sup>er</sup><br>Novembre     | <b>TOUSSAINT</b>                                              | <b>8h30<br/>10h30<br/>19h</b>     | Adoration à 18h (pas de vêpres)                                                                                     |
| Vendredi 2<br>1 <sup>er</sup> du mois | <b>DEFUNTS</b>                                                | <b>6h30<br/><br/>9h<br/>18h30</b> | <b><u>Nuit d'adoration de 19h30 à minuit</u></b><br>Adoration commentée de 19h30 à 20h30<br>pour la Garde d'Honneur |
| Samedi 3                              | de la Sainte Vierge                                           | 9h                                |                                                                                                                     |
| Dimanche 4                            | <b>Vingt-troisième Dimanche après<br/>la Pentecôte</b>        | <b>8h30<br/>10h30<br/>19h</b>     | <b>Vêpres et salut à 18h</b>                                                                                        |
| Lundi 5                               | de la férie                                                   | 18h30                             | Adoration et confession de 17h à 18h15                                                                              |
| Mardi 6                               | de la férie                                                   | 9h                                |                                                                                                                     |
| Mercredi 7                            | de la férie                                                   | 18h30                             | Adoration et confession de 17h à 18h15                                                                              |
| Jeudi 8                               | de la férie                                                   | 9h                                |                                                                                                                     |
| Vendredi 9                            | <b>Dédicace de l'Archibasilique du<br/>Très Saint Sauveur</b> | 18h30                             | Adoration et confession de 17h à 18h15                                                                              |
| Samedi 10                             | Saint André Avellin, confesseur                               | 9h                                | Répétition de chants pour la Dédicace à 20h                                                                         |
| Dimanche 11                           | <b>DEDICACE</b>                                               | <b>9h00<br/>19h00</b>             | <b>Vêpres et salut à 18h</b>                                                                                        |
| Lundi 12                              |                                                               | 6h30-18h30                        | <b>Cours pour lycéens de 19h30 à 20h30</b>                                                                          |
| Mardi 13                              |                                                               | 9h-18h30                          |                                                                                                                     |
| Mercredi 14                           |                                                               | 9h-18h30                          | <b>Cours pour lycéens de 20h à 21h</b>                                                                              |
| Jeudi 15                              |                                                               | 9h-18h30                          |                                                                                                                     |
| Vendredi 16                           |                                                               | 6h30-18h30                        | Retraite d'un jour à Ars                                                                                            |
| Samedi 17                             |                                                               | 9h                                |                                                                                                                     |
| Dimanche 18                           | <b>Vingt-cinquième Dimanche<br/>après la Pentecôte</b>        | <b>8h30<br/>10h30<br/>19h</b>     | <i>Quête impérée pour le Secours-Catholique</i><br><b>Vêpres et salut à 18h</b>                                     |
| Lundi 19                              | Sainte Elisabeth de Hongrie, veuve                            | 6h30-18h30                        |                                                                                                                     |
| Mardi 20                              | Saint Félix de Valois, confesseur                             | 18h30                             | <u>Pas de messe à 9h cette semaine (abbé<br/>Spriet absent)</u>                                                     |
| Mercredi 21                           | <b>Présentation de la<br/>Très Sainte Vierge Marie</b>        | 18h30                             | <b>Répétition de service de messe de 14h30 à 15h30</b><br><b>Premier cours pour les collégiens de 19h30 à 20h30</b> |
| Jeudi 22                              | Sainte Cécile, vierge et martyre                              | 18h30                             | <b>Messe des musiciens à 18h30</b>                                                                                  |
| Vendredi 23                           | Saint Clément 1er, pape et martyr                             | 6h30-18h30                        |                                                                                                                     |
| Samedi 24                             | St Jean de la Croix, conf. et doct.                           | 9h                                | <b>Répétition de service de messe de<br/>14h30 à 15h30</b>                                                          |
| Dimanche 25                           | <b>Dernier Dimanche après la<br/>Pentecôte</b>                | <b>8h30<br/>10h30<br/>19h</b>     | <b>Messe de Saint Hubert<br/>(trompes de chasses) à 10h30</b><br><i>Vêpres et salut à 18h</i>                       |
| Lundi 26                              | Saint Silvestre, abbé                                         | 6h30-18h30                        | <b>Cours pour lycéens de 19h30 à 20h30</b>                                                                          |
| Mardi 27                              | de la férie                                                   | 9h-18h30                          |                                                                                                                     |
| Mercredi 28                           | de la férie                                                   | 9h-18h30                          | <b>Cours pour lycéens de 20h à 21h</b>                                                                              |
| Jeudi 29                              | de la férie                                                   | 9h-18h30                          |                                                                                                                     |
| Vendredi 30                           | <b>Saint André, apôtre</b>                                    | 6h30-18h30                        |                                                                                                                     |
| Samedi 1 <sup>er</sup>                | de la Sainte Vierge                                           | 9h                                | <b>Veillée pour la Vie de 18h à 19h30</b>                                                                           |
| Dimanche 2                            | <b>1<sup>er</sup> Dimanche de l'Avent</b>                     | <b>8h30<br/>10h30<br/>19h</b>     | <b>Vêpres et salut à 18h</b>                                                                                        |